

2.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Henriet Guy ; Thimus Jean-Francois ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	<p>Le cours a deux objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire le contenu et favoriser l'utilisation des normes et des documents techniques propres à la construction immobilière 2. Traiter quelques cas pathologiques réels dans différents domaines du bâtiment <p>1. Utilisation des normes et documents techniques</p> <p>Les normes définissent l'aptitude à l'emploi d'un produit ou d'un ouvrage, ainsi que les méthodes d'essais qui s'y rattachent. Elles facilitent la communication entre les différents acteurs de l'art de construire : architectes, ingénieurs, entrepreneurs, fournisseurs de produits.</p> <p>Le cours se présente selon le schéma suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Principes d'élaboration et d'utilisation des normes -- Etude des documents relatifs à la conception des ouvrages (stabilité, coordination, isolation, feu, éclairage, chauffage, étanchéité, ...) -- Etude de documents relatifs aux produits de construction -- Concept de performance <p>2. Cas pathologiques</p> <p>Le cours comprend un rappel technologique sur la nature et la pathologie du produit ou de l'élément constructif concerné, un exposé sur les essais physiques, chimiques et mécaniques, le cas échéant une visite sur site, une réflexion critique sur les causes possibles de la pathologie et sur le choix des essais à mettre en 'uvre, une visite d'un laboratoire spécialisé et la rédaction d'un rapport. L'accent est mis sur deux types de pathologie : les pathologies liées à la géotechnique et les pathologies liées à la structure et aux matériaux structuraux.</p> <p>A l'issue du cours, le futur architecte devrait être capable de traiter un cas pathologique pratique.</p>
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en architecture/BXL
Faculté ou entité en charge:	LOCI